

Étude sur la formation de deux légendes hagiographiques à  
l'époque mérovingienne. Deux translations de saint Martin d'après  
Grégoire de Tours

Monsieur Michel Carrias

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Carrias Michel. Étude sur la formation de deux légendes hagiographiques à l'époque mérovingienne. Deux translations de saint Martin d'après Grégoire de Tours. In: Revue d'histoire de l'Église de France, tome 58, n°160, 1972. pp. 5-18;

doi : <https://doi.org/10.3406/rhef.1972.1883>

[https://www.persee.fr/doc/rhef\\_0300-9505\\_1972\\_num\\_58\\_160\\_1883](https://www.persee.fr/doc/rhef_0300-9505_1972_num_58_160_1883)

---

Fichier pdf généré le 13/04/2018

# ÉTUDE SUR LA FORMATION DE DEUX LÉGENDES HAGIOGRAPHIQUES A L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

## DEUX TRANSLATIONS DE SAINT MARTIN D'APRÈS GRÉGOIRE DE TOURS

On sait combien Grégoire de Tours vénérât le grand confesseur qui, deux cents ans avant lui, avait dirigé la même Église et comment cette admiration naïve le fit écrire bien des pages sur Martin <sup>1</sup>. On en retiendra ici seulement deux épisodes, dont l'un rapporte la translation du saint après sa mort à Candes et le second, la manière dont son sarcophage fut transporté au siècle suivant dans la basilique que lui avait construite l'évêque Perpétue <sup>2</sup>.

Le premier de ces récits est suffisamment remarquable, pour que l'on s'en soit déjà occupé <sup>3</sup>, mais tout n'a peut-être pas été dit à son

1. Chaque renvoi au texte de Grégoire de Tours comportera trois références :

1) celle de l'œuvre et du chapitre, ce dernier éventuellement précédé du livre ; lorsque la numérotation des chapitres de certains des *Libri miraculorum* diffère dans les deux éditions citées, on donnera d'abord la meilleure (*GTO*) et l'autre (*B*) ensuite entre parenthèses ;

2) celle du texte latin dans la bonne édition des *Monumenta Germaniae historica, Scriptores rerum merovingicarum : Gregorii Turonensis opera* (Hanovre, 1884-85), éd. W. ARNDT et B. KRUSCH ;

3) celle d'une traduction française, soit, suivant le cas : l'*Histoire des Francs* (Paris, 2 vol., 1963-65, éd. LATOUCHE) ou *Les livres des miracles* (Paris, 4 vol., 1857-64), vieille édition due à BORDIER et dont on ne suivra pas, dans les citations données ici, la traduction souvent dépassée.

Liste des abréviations utilisées dans les notes :

*AB* *Analecta Bollandiana.*

*AS* *Acta sanctorum.*

*B* éd. BORDIER des *Livres des miracles.*

*GC* *In gloria confessorum*, le 7<sup>e</sup> des *Libri miraculorum.*

*GM* *In gloria martyrum*, le premier des *Libri miraculorum.*

*GTO* *Gregorii Turonensis opera*, éd. indiquée ci-dessus.

*HF* *Historia Francorum.*

*L* éd. LATOUCHE de l'*Histoire des Francs.*

*SM* *De virtutibus s. Martini*, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> des *Libri miraculorum.*

*VP* *Liber vitae patrum* de Grégoire de Tours.

2. *HF*, I-48 ; *GTO*, p. 55-56 ; *L*, t. I, p. 67-69. — *SM*, 1-6 ; *GTO*, p. 591-92 ; *B*, t. II, p. 25 et 27.

3. T. SAUVEL, « L'enlèvement du corps de saint Martin par les habitants de Tours », dans le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1956, p. 30-32.

sujet <sup>4</sup>. Il se situe à la fin du premier livre de l'*Historia Francorum*, qui s'achève justement à la mort de Martin. Une dispute aurait alors éclaté entre les Poitevins et les Tourangeaux, également soucieux de s'assurer la possession d'un corps vénérable et qui ne manquerait pas de manifester une grande *virtus* miraculeuse. Grégoire rapporte le débat dans deux discours symétriques, où les Poitevins réclament celui qui devint abbé chez eux et fut leur moine ; à les entendre, les Tourangeaux devraient se contenter « d'avoir profité » de lui « pendant qu'il était évêque en ce monde » ; « et de plus » d'avoir « joui de ses miracles » <sup>5</sup>. Sur quoi ceux-ci reprennent les trois arguments de leurs adversaires en ordre inverse et les réfutent : cela commence par une admirable comptabilité de miracles, dont il résulte que la puissance thaumaturgique du saint fut plus grande à Poitiers qu'à Tours : « Si vous prétendez que les miracles faits chez nous doivent nous suffire, sachez qu'il en a opéré davantage quand il se trouvait parmi vous qu'ici même, car en laissant de côté le plus grand nombre, il a ressuscité deux morts chez vous et un seulement chez nous » <sup>6</sup> ; les Tourangeaux affirment ensuite que leur évêque leur fut donné par Dieu et que, suivant un usage ancien, il doit être enseveli dans la ville même où il le devint ; et que, enfin, « son premier monastère se trouvait chez les Milanais » <sup>7</sup>.

Suit alors une veillée méfiante où les antagonistes ferment soigneusement les portes « avec une serrure » et s'épient mutuellement. Les Poitevins finissent cependant par céder au sommeil, ce qui permet à leurs rivaux d'emporter le corps précieux par la fenêtre, faute de pouvoir ouvrir les portes verrouillées ! Le récit est vivement enlevé, avec le talent naïf et la fraîcheur qui font le charme de bien des pages écrites par Grégoire de Tours ; et qui se marquent ici jusque dans une partialité admirable, lorsqu'il attribue l'assoupissement des Poitevins à un jugement de Dieu : « Mais le Dieu tout-puissant ne voulait pas que la ville de Tours fût frustrée de son propre patron » <sup>8</sup>. Il était difficile de mieux dire ! Et cette remarque de Grégoire achève de montrer la construction solide de l'épisode : il s'agit véritablement d'un débat judiciaire, où chacune des deux parties expose successivement l'affaire, avant que celle-ci ne soit tranchée par le juge le plus imposant qui puisse se concevoir.

Ces lignes sont instructives pour pénétrer la mentalité mérovingienne,

4. Je n'aurai pas la prétention de croire que cette réflexion perde toute sa valeur après la publication de ces quelques lignes !

5. *HF*, 1-48 ; *GTO*, p. 55 ; *L*, t. I, p. 68. *Sufficiat vobis, quod, dum esset in mundo episcopus, usi estis... insuper et virtutibus iocundati.*

6. *Ibid.* : *Si virtutum nobis facta sufficere dicitis, scitote, quia vobiscum positus amplius est quam hic operatus. Nam, ut praemittamus plurimum, vobis suscitavit duos mortuos, nobis unum...*

7. *Ibid.* ; *GTO*, p. 56 ; *L*, t. I, p. 68 : ... *primum ei monasthirium cum Mediolaniensibus fuit.*

8. *Ibid.* ; *GTO*, p. 56 ; *L*, t. I, p. 69 : *Sed Deus omnipotens noluit urbem Toronicam a proprio frustrari patrono.*

mais leur fond historique est des plus contestables. Rien d'abord ne vient attester l'antiquité des faits évoqués ici. Car nous avons la chance de connaître assez directement la mort de Martin par la lettre que Sulpice Sévère écrivit à Bassula peu après l'événement et ce document ancien n'annonce aucune des affirmations postérieures de Grégoire ; à vrai dire, il ne les contredit pas davantage, parce que les deux récits s'ignorent d'une manière surprenante. Ainsi, on ne voit nulle part, chez Sulpice Sévère, que « les populations du Poitou comme celles de Touraine » aient été attirées à Candes par la mort prochaine de Martin <sup>9</sup> ; mais seulement « cette escorte si nombreuse de disciples à la sainteté éprouvée » qui suivaient toujours le saint dans ses déplacements et qui l'accompagnèrent effectivement dans sa dernière tournée pastorale <sup>10</sup> ; ou encore « les prêtres qui s'étaient rassemblés à son chevet » et y furent réprimandés pour avoir interrompu maladroitement son ultime prière <sup>11</sup> ; et la foule immense qui sortit de Tours et « se précipita à la rencontre du corps » <sup>12</sup>. De même Sulpice Sévère reste muet sur le mode de transport qui fut utilisé pour rapporter la dépouille à Tours ; le cortège funèbre aurait donc pu emprunter la Vienne, puis la Loire, ainsi que l'écrit Grégoire ; et par ailleurs, le départ nocturne que suppose son récit n'est pas incompatible avec le retour triomphal décrit dans la lettre à Bassula.

On ne relève donc aucun indice qui permette d'authentifier le récit de Grégoire de Tours, alors que son ton paraît au contraire en faveur d'une élaboration plus tardive et donc légendaire. En effet, l'atmosphère des deux textes étudiés pourrait difficilement être plus différente, ce qui explique d'ailleurs qu'ils puissent aussi bien s'ignorer. Sulpice Sévère a visiblement écrit dans l'émotion qui suivit la mort de Martin ; il montre la fin édifiante d'un saint qui resta égal à lui-même jusque dans sa dernière épreuve <sup>13</sup> ; il rapporte une douleur humaine et bien antique, qui s'accorde mal avec l'impassibilité monastique <sup>14</sup>. Rien de tel chez Grégoire, où le chagrin de la séparation paraît bien oublié ; loin de pleurer leur évêque, les Tourangeaux semblent ravis de pouvoir enlever son corps ; et, si les Poitevins regrettent quelque chose, c'est sans doute de s'être laissés surprendre. Il n'est donc plus question d'admirer un homme hors du commun, ni de ressentir sa disparition dans une peine bien compréhensible ; mais de s'intéresser à la valeur miraculeuse d'un corps saint et d'en justifier la propriété aux Tourangeaux ; le tout sans crainte du macabre, ni aucune senti-

9. *Ibid.* ; *GTO*, p. 55 ; *L*, t. I, p. 68. *Pectavi populi ad eius transitum sicut Toronici convenerunt.*

10. *Vita Martini*, XI, 2 ; éd. J. FONTAINE, t. I (Paris, 1967), p. 336-39 : *Ita profectus cum suo illo, ut semper, frequentissimo discipulorum sanctissimoque comitatu...*

11. *Ibid.*, p. 342-43 : ... *presbyteris, qui tunc ad eum convenerant...*

12. *Ibid.*, XI, 3 ; même éd., p. 342-43 : *Tota obviam corpori civitas ruit...*

13. *Ibid.*, XI, 2 ; même éd., p. 340-41 ; cf. aussi le commentaire de J. FONTAINE, t. III, p. 1321, et également, t. I, p. 63-64.

14. *Ibid.*, XI, 3 ; même éd., p. 344-45 ; et, pour le commentaire, t. III, p. 1346.

mentalité superflue ! C'est là une conception toute médiévale et qui annonce déjà la façon dont les Vénitiens devaient enlever les reliques de Marc à Alexandrie.

Nous voici donc devant un résultat encore approximatif, auquel on ne doit pas forcément s'arrêter ; car cette dispute entre les Tourangeaux qui défendent leur saint et les Poitevins qui le jalourent — et dont on pourrait trouver ailleurs l'équivalent<sup>15</sup> — s'est évidemment nouée autour d'un culte déjà organisé ; or, celui de Martin paraît s'être développé au moment où l'Empire d'Occident achevait son existence. En 461, lorsque Perpétue devint évêque de Tours, la tombe du confesseur se trouvait encore dans une modeste basilique funéraire, une *cellula*, qui ne lui était peut-être pas dédiée<sup>16</sup> ; situation plus normale que surprenante, si on accepte de ne pas vieillir le culte des confesseurs d'une manière anachronique, même pour l'un des plus grands et des plus anciens d'entre eux. Avec Perpétue, au contraire, les signes ne manquent pas pour montrer que ce culte prend son essor ; qu'il s'agisse de la construction d'une grande basilique, la première de cette importance qui fût dédiée en Gaule à Martin et, à travers lui, à un confesseur ; ou des poèmes commandés à Paulin de Périgueux et à Sidoine Apollinaire pour célébrer la gloire de Martin. Les Poitevins et, peut-être aussi, les moines de Ligugé auraient pu prendre ombrage de cette notoriété grandissante et se souvenir que Martin avait été l'un des leurs avant de se fixer à Tours ; et on ne s'étonnerait pas que les Tourangeaux se soient alors défendus en inventant la légende dont Grégoire donna la version que nous connaissons<sup>17</sup>.

Cette tradition naquit donc après la disparition de l'autorité romaine ; et on peut même la dater plus tardivement en se rappelant l'atmosphère mérovingienne que l'on y a déjà remarquée, et si on la rapproche d'un épisode sensiblement identique, rapporté aussi par Grégoire de Tours à propos du reclus Lupicin, qui aurait vécu au vi<sup>e</sup> siècle à *Lipidicus*<sup>18</sup> dans le Bourbonnais<sup>19</sup>. A la mort de ce saint homme, la « châtelaine » de Trèzelles aurait disputé sa dépouille au *populus* de *Lipidicus*. Ce récit, comme celui de l'*Historia Francorum*, comporte un débat

15. Ainsi, lorsque les Aixois, pourvus de Mitre, qui est un confesseur médiocre et obscur, envient le célèbre martyr d'Arles, Genès.

16. *HF*, II, 14 ; *GTO*, p. 82 ; *L*, t. I, p. 105 : *Et quoniam camera cellulae illius prioris eleganti opere fuerat fabricata, indignum duxit sacerdos, ut opera eius deperirent, sed in honore beatorum apostolorum Petri et Pauli aliam construxit basilicam, in qua cameram illam adfixit.*

17. Cette conclusion diffère légèrement de celle de M. SAUVEL, art. cité, p. 31-32, qui voit dans ce récit une légende du vi<sup>e</sup> siècle inventée par les moines de Ligugé. Mais, ainsi que l'observa un de ses auditeurs, — car il s'agit du compte-rendu d'une communication orale — on « se demande quel intérêt pouvaient avoir les moines de Ligugé à imaginer cette histoire de rapt, qui était plutôt de nature à les desservir », p. 32.

18. Ce lieu est mal identifié, *GTO*, p. 715, note 2.

19. *VP*, XIII, 3 ; *GTO*, p. 716-17 ; *B*, t. III, p. 305, 307 et 309. Lupicin aurait vécu au vi<sup>e</sup> siècle, puisque, à la fin de celui-ci, Grégoire recueillit le récit de sa vie d'un prêtre âgé de quatre-vingts ans.

suivi d'un « jugement de Dieu » ; mais ici, à la place des deux discours, on trouve un dialogue rapide, où les paysans veulent d'abord garder un saint que leur terre a nourri ; la « dame » de Trézelles fait alors remarquer qu'elle lui envoya souvent du blé et de l'orge ; à quoi les paysans répliquent que Lupicin est issu du pays et qu'il a bu l'eau de leur rivière ; la *matrona* ne se tient pas pour battue et objecte l'origine étrangère du saint et qu'il apaisa sa soif avec les eaux du ciel. On passe alors aux actes, et les habitants de *Lipidiacus* commencent à creuser la tombe qu'ils destinent au confesseur, mais l'énergique « châtelaine » ne craint pas de recourir à la force pour disperser ses adversaires et leur enlever le corps. Les vaincus attribuent leur défaite à une décision divine et le disent : « Nous avons péché en te (la dame) résistant. Car vraiment nous reconnaissons là la volonté du Seigneur »<sup>20</sup>. Après avoir avoué leur « faute », ils demandent à être admis dans le cortège funèbre, ce qui leur est accordé. Grégoire ajoute encore que le saint accomplit ici et là des miracles, protégeant Trézelles aussi bien que *Lipidiacus*.

A en juger par l'époque où il dut se produire, cet épisode semble plus près de l'histoire ou, tout au moins, il ne présente pas le caractère anachronique remarqué dans le récit de l'*Historia Francorum*. Au VI<sup>e</sup> siècle en effet, le culte des saints était bien établi et la possession de leurs reliques, réellement et très largement recherchée<sup>21</sup>. Qu'un ascète meure dans un village et la châtelaine voudrait arracher la précieuse dépouille à ses habitants, les muscles de ses hommes y réussissant d'ailleurs mieux que la valeur de ses arguments ! Et alors, dans une superstition bien caractéristique de cette époque, les paysans s'inclinent devant ce qu'ils considèrent comme un jugement du ciel. Cette tradition-là ou une autre, voisine, fut sans doute utilisée à Tours pour y légitimer la possession du grand Martin, ce qui nous valut finalement ce récit coloré qui achève le premier livre de l'*Historia Francorum*.

Deux générations après la mort de Martin, la *Romania* agonisait, le culte du saint se développait, ainsi qu'on l'a déjà vu, et Perpétue faisait construire sa grande basilique. Lorsque le nouvel édifice fut terminé, il fixa la translation du sarcophage au 1<sup>er</sup> juillet<sup>22</sup>. On prépara la cérémonie par une nuit de prières et de psalmodies ; en vain, car le jour venu, personne ne put déplacer le sarcophage. Après une seconde nuit de vigile, le résultat ne fut pas meilleur et le désarroi s'emparait des assistants, quand un des clercs présents fit remarquer que Martin voulait sans doute être transporté pour son *natalis episcopatus*, sa « naissance » épiscopale, qui tombait justement le 4 juillet :

20. *Ibid.* ; *GTO*, p. 717 ; *B*, t. III, p. 307 : « *Peccavimus resistendo tibi. Profecto enim cognoscimus, in hoc esse Domini voluntatem.* »

21. On peut facilement s'en convaincre, en parcourant l'œuvre de Grégoire de Tours.

22. *SM*, I, 6 ; *GTO*, p. 592 ; *B*, t. II, p. 25 : *Et quia hoc in Kalendis Iulii agere volebat...*

« Vous savez que l'on avait coutume de placer l'anniversaire de son épiscopat dans trois jours et peut-être vous engage-t-il à le transporter ce jour-là »<sup>23</sup>. Suivirent deux jours et deux nuits de dévotions et jeûnes ininterrompus ! Et pourtant, lorsque le 4 juillet fut arrivé, les efforts restèrent infructueux jusqu'à l'apparition d'un vieillard mystérieux qui vint aider l'opération : « Or tous, agités d'épouvante, en étaient déjà à couvrir de terre le sarcophage découvert, lorsque leur apparut un vieillard à la chevelure vénérable et rayonnant la blancheur comme la neige, qui disait être un moine et s'adressa à eux : « Jusqu'à quand ce trouble et cette lenteur ? Ne voyez-vous pas le seigneur Martin se tenant prêt à vous aider, si vous vous mettez à l'œuvre ? »<sup>24</sup>. Il devint alors possible de transporter le sarcophage, mais après, lorsqu'on s'occupa de prendre de la nourriture, le vieillard demeura introuvable : « Il n'y eut vraiment aucun homme, qui l'ait vu sortir de la basilique. Je crois que ce fut quelque puissance angélique qui annonça avoir vu le saint homme (Martin) et ensuite n'apparut à personne »<sup>25</sup>.

Nous voici évidemment en pleine légende, mais non sans moyens pour essayer d'en pénétrer la signification ; car, au moins chez Grégoire de Tours, ces translations laborieuses et miraculeusement résolues constituent visiblement un « thème » hagiographique. A l'origine duquel durent se trouver les difficultés matérielles causées par la lourdeur et l'encombrement de ces grands sarcophages en pierre : celui d'Ursin, à Bourges, était pesant<sup>26</sup> ; deux autres avaient des dimensions importantes, celui de Bénigne<sup>27</sup> et un sarcophage anonyme de Saintes, qui paraissait suffisamment vaste pour que l'on dise « que deux personnes y avaient été ensevelies, à savoir l'époux et l'épouse »<sup>28</sup>. Dans une époque pauvre en moyens mécaniques, le déplacement de pareilles masses pouvait poser quelques problèmes : à Bourges, on pensa les résoudre en utilisant des brancards, mais on les prit trop longs pour l'entrée étroite de l'église, où il fallut les abandonner<sup>26</sup>.

Des esprits habitués aux miracles et profondément persuadés de la valeur thaumaturgique des reliques attribuaient le succès de l'opération ou ses incidents à la volonté, bonne ou mauvaise, des saints. Cette manière de voir, dont on aura un bon exemple, un peu plus loin, avec la prière que Germain de Paris adresse à Ursin de Bourges<sup>26</sup>,

23. *Ibid.* ; *GTO*, p. 592 ; *B*, t. II, p. 27 : « *Scitis, quia post hunc triduum natalis episcopati (sic) eius esse consueverat, et forsitan in hac die se transferri vos admonet* ».

24. *Ibid.* : *Pavore autem omnes exterriti, iam in hoc stantes, ut terra vasculum quod detexerant operirent, apparuit eis veneranda canities senis, ad instar nivis candorem efferens, dicens se esse abbatem, ait eis : « Usquequo conturbamini et tardatis ? Non videtis domnum Martinum stantem vobis iuvare paratum, si manus adponitis ? »*

25. *Ibid.* : *Sed nec homo quidem extetit, qui eum de basilica exire vidisset. Credo, aliqua fuisset virtus angelica, qui et beatum virum se vidisse pronuntiat et deinceps nulli comparuit.*

26. Cf. *infra*, note 30.

27. Cf. *infra*, note 29.

28. *GC*, 59 (60) ; *GTO*, p. 782 ; *B*, t. III, p. 19 : ... *erat magnum sarcophagum, in quo ferebatur sepultos fuisse duos, sponsum scilicet et sponsam.*

se borne le plus souvent à dégrader la vérité et pas toujours gravement. Ainsi, Grégoire de Tours ne semble pas très éloigné des faits, lorsqu'il rapporte la translation du martyr Bénigne à Dijon ; et cette exactitude relative n'étonne pas trop, en première analyse, parce qu'il était l'arrière-petit-fils de l'évêque qui avait dû accepter ce nouveau culte, et qu'il avait sans doute pu puiser à bonne source : « Et, dans cette assemblée, le saint martyr montra un grand miracle aux assistants et à son confesseur (l'évêque Grégoire de Langres qui avait dû le « confesser », c'est-à-dire le reconnaître). En effet — comme nous l'avons dit plus haut — ce sarcophage était vaste, si bien que, à ce moment, même trois paires de bœufs ne pouvaient pas le traîner. Et comme on avait attendu longtemps et que l'on ne trouvait pas comment le porter à l'intérieur, saint Grégoire, après avoir allumé des cierges et dans une imposante psalmodie, prit le sarcophage du martyr par la tête, tandis que deux prêtres le poussaient par les pieds ; ils le déposèrent très habilement dans la crypte, et le placèrent là où il leur plut ; ce qui ne fut pas une petite merveille pour les assistants »<sup>29</sup>. La vérité apparaît suffisamment dans ce récit de Grégoire pour que notre conclusion puisse être moins admirative que la sienne. Et il en est de même de ce qu'il écrit sur la translation d'Ursin de Bourges : « Et parce que les brancards avec lesquels on le portait (le sarcophage) étaient trop longs, lorsqu'on parvint au portique, on ne pouvait pas tourner en y entrant, pour accéder sans peine à la porte du sanctuaire. Alors saint Germain éleva la voix et dit : « Saint prélat de Dieu, si ta volonté est d'entrer dans cette basilique, que ton aide nous fasse sentir un allègement ». Et aussitôt le sarcophage ayant perdu du poids devint d'une si grande légèreté que, après l'abandon des brancards, quelques-uns portèrent de leurs mains ce que beaucoup avaient transporté jusqu'à cet endroit »<sup>30</sup>.

Ailleurs, la « thématization » est déjà plus avancée. Soit que la réalité disparaisse à peu près entièrement d'un épisode réduit à sa plus simple expression : « Alors qu'il n'aurait pas pu avec beaucoup, l'évêque Palladius, aidé et secouru par le confesseur (Martin, moine à Saintes),

29. *GM*, 50 (51) ; *GTO*, p. 523 ; *B*, t. I, p. 149 : ... *in quo conventu grande miraculum beatus martyr et populis et suo praestetit confessori. Erat quippe validum, ut supra diximus, illud sarcophagum, ut talem in isto tempore nec tria paria bovum trahere possint. Cumque diutissime morarentur nec invenirent, qualiter eum intus inferrent, sanctus Gregorius, inluminatis ceretis, cum grandi psallentio adprehensum a capite martyris sarcophagum, et duo presbyteri ad pedes moventes eum, in cripta habilissime detulerunt, et ubi ipsis fuit placitum, composuerunt ; quod non minimum populis spectaculum fuit.*

30. *GC*, 79 (80) ; *GTO*, p. 798 ; *B*, t. III, p. 67 : ... *et quia vectes illi quibus ferebatur valde longi erant, cum venissent ad porticum, non poterant deflecti in ingressu eius, ut ad ostium aedis sine labore accederent. Tunc beatus Germanus elevata voce ait : « Sancte Dei sacerdos, si voluntas tua est in hac basilica ingredi, sentiamus levamen adiutorii tui ». Et statim, amisso pondere, ita in summa levitate factum est sarcophagum, ut, relictis vectibus, pauci manibus ferrent quod usque ad locum illum multi detulerant.*

déplaça son tombeau avec cinq moines et le disposa comme il voulut »<sup>31</sup>. Ou bien on s'enfonce dans le fabuleux, quand une translation impossible aux hommes s'accomplit d'elle-même pendant leur sommeil, et, en quelque sorte, gratuitement, puisque ce miracle n'aboutit pas à la création d'un culte et qu'il ne s'agit donc pas de le justifier : « Dès que les ténèbres nocturnes sont dissipées et qu'un nouveau matin luit, le prélat, tourmenté par ses pensées, demande aux siens de s'avancer encore vers l'oratoire, lui-même les devançant tous. Il entre et le (le sarcophage) trouve exactement sur les pierres qu'il avait préparées, très solidement établi. Et admiratif, il glorifie le Seigneur, qui, grâce à sa toute-puissance, avait parfait ce dont la main humaine avait été incapable. Leurs noms (des deux corps transportés) toutefois ne furent révélés à personne »<sup>32</sup>.

On peut pousser plus loin cette analyse et essayer de dater les quatre épisodes dont il vient d'être question. Les deux premiers sont de la première moitié du siècle ou de son milieu, puisqu'on « inventa » Bénigne sous l'épiscopat de Grégoire de Langres, soit entre 506 et 540<sup>33</sup> ; et qu'Ursin fut retrouvé, lorsque Probien était évêque de Bourges, entre 551 et 565<sup>34</sup>, et vraisemblablement lors de sa consécration épiscopale, en 551, étant donné que, suivant Grégoire de Tours, « jusqu'à l'époque où Probien fut élu évêque de sa ville, il ne fut plus question » du saint que l'on avait oublié depuis sa mort<sup>35</sup>. Les deux derniers récits doivent être situés dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle et, très exactement, au temps de Palladius de Saintes, entre 573 et 586<sup>36</sup>. On aboutit ainsi à ce résultat paradoxal que Grégoire connaît les faits anciens mieux que ceux de son époque. C'est donc que la vérité fut altérée ici moins par l'oubli que par des préoccupations hagiographiques toujours plus pesantes ; ce qui suggère les progrès de la superstition et la barbarisation croissante des esprits.

Cette hypothèse semble confirmée par ce que nous savons des évêques auxquels nous avons à faire. Grégoire de Langres et Probien de Bourges voulurent d'abord s'opposer aux cultes d'origine douteuse que l'on prétendait leur imposer. Les *rustici* qui avaient remarqué la tombe

31. *GC*, 56 (57) ; *GTO*, p. 780 ; *B*, t. III, p. 13 : *Huius sepulchrum Palladius episcopus cum non valisset cum multis, opitulante adiutorio confessoris, cum quinque abbatibus movit composuitque quod voluit.*

32. *GC*, 59 (60) ; *GTO*, p. 782 ; *B*, t. III, p. 19 : *Elicet ubi, transactis nocturnis tenebris, novum inluxit mane, anxius cogitatione sacerdos rogat iterum procedere suos ad oratorium, ipse anticipans cunctos. Ingrediensque invenit eum super ipsos quos composuerat lapides omni firmitate subsistere. Admiransque Dominum glorificat, qui potenti virtute perfecit quod manus humana nequiverat. Horum tamen nomina nulli sunt revelata.*

33. Ce sont les dates proposées par B. KRUSCH, *GTO*, p. 522, note 9 ; et par Mgr DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. II, p. 186.

34. *GTO*, p. 797, note 1 ; DUCHESNE, *op. cit.*, p. 28, avait déjà noté la coïncidence probable entre l'invention d'Ursin et la consécration de Probien.

35. *GC*, 79 (80) ; *GTO*, p. 797 ; *B*, t. III, p. 63 : ... *et usque ad tempus illud quod Probianus episcopus urbis eius est subrogatus nullus de eo sermo haberetur.*

36. *GTO*, p. 526, note 4 ; DUCHESNE, *op. cit.*, p. 74.

de Bénigne et les merveilles qui y survenaient, furent assez mal reçus par Grégoire, lorsqu'ils lui firent connaître leur découverte : « De tels faits et d'autres semblables rapportés au saint prélat, il n'y croyait nullement, bien plus, il affirmait vigoureusement qu'on ne devait pas vénérer ce lieu »<sup>37</sup>. Une apparition du martyr méconnu eut cependant raison de cette opposition. Les réactions de Probien furent sensiblement les mêmes ; il résista d'abord à l'abbé Auguste, auquel Ursin s'était révélé dans un songe : « Réveillé, l'abbé narra cela à son évêque ; mais celui-ci, faisant peu de cas de ce que le prêtre lui avait dit, ne mit aucun zèle à chercher » le tombeau du confesseur<sup>38</sup>. Il fallut une seconde et double offensive, du même moine aidé par Germain de Paris, alors de passage à Bourges, pour que Probien accepte le culte. Les deux évêques eurent donc la faiblesse de céder finalement aux sollicitations de leur entourage, mais il faut reconnaître la réserve qu'ils avaient d'abord manifestée et que, à notre connaissance, ce fut la seule affaire de ce genre à laquelle ils furent mêlés. Ils n'étaient donc pas totalement dénués d'esprit critique et quelque chose en reste sans doute dans ces récits, même s'ils furent embellis par la suite.

Palladius est un tout autre homme, d'ailleurs relativement bien connu de Grégoire, qui échangea quelques lettres avec lui<sup>39</sup> et le mentionne une dizaine de fois dans l'*Historia Francorum* et les *Libri miraculorum*. Nous apprenons dans le premier de ces ouvrages comment il fut compromis dans un scandale « politique » : lorsque l'usurpateur Gondoald voulut obtenir le sacre d'un évêque à Dax, le métropolitain de Bordeaux se déroba « prudemment » derrière Palladius, qui dut obéir<sup>40</sup> ; et cette attitude lui valut ensuite de sérieux démêlés avec le roi Gontran<sup>41</sup>. Et, ce qui est plus important pour nous, il partageait la crédulité de son époque à l'égard des saints et du culte à leur rendre. On ne le voit jamais manifester de réserve devant un martyr ou un confesseur d'origine incertaine. Au contraire, il participe à l'invention du « martyr » Eutrope et le fait transporter dans une basilique très vraisemblablement construite par ses soins<sup>42</sup> ; ou encore, il édifie une autre église en l'honneur de Martin de Tours, demande « des reliques de ce saint confesseur » à Grégoire de Tours et, « après deux ou trois mois », lui écrit à propos des miracles survenus dans ce sanctuaire<sup>43</sup>. Sans oublier, bien entendu, les deux récits déjà étudiés,

37. *GM*, 50 (51) ; *GTO*, p. 523 ; *B*, t. I, p. 147 : *Talia et his similia beato pontifici nuntiata nullo modo credebat, sed magis, ne ibidem adorarent, fortiter testabatur.*

38. *GC*, 79 (80) ; *GTO*, p. 797 ; *B*, t. III, p. 65 : *Expergefactus abba, narravit haec sacerdoti suo ; sed ille parvi pendens quae a presbitero dicebantur, nullum inquirendi studium posuit.*

39. *SM*, IV, 8 ; *GTO*, p. 651 ; *B*, t. II, p. 285. Cf. *infra*, note 43.

40. *HF*, VII, 31 ; *GTO*, p. 312 ; *L*, t. II, p. 108-09.

41. *HF*, VIII, 2 et 7 ; *GTO*, p. 327 et 330 ; *L*, t. II, p. 130-31 et 135.

42. *GM*, 55 (56) ; *GTO*, p. 526 ; *B*, t. I, p. 161 et 163.

43. *SM*, IV, 8 ; *GTO*, p. 651 ; *B*, t. II, p. 285 : *Praesenti vero anno Palladius Sanctonicae urbis episcopus sancti huius confessoris reliquias petiit. Construxerat enim in eius honore basilicam... Nam post duum aut trium mensuum curricula litteras*

où il transporte le corps de l'abbé Martin de Saintes et un sarcophage anonyme.

Les réactions opposées de ces hommes proviennent évidemment de leurs caractères, mais aussi du milieu culturel dans lequel ils s'étaient formés. Né vers 450, Grégoire de Langres était encore un Romain ; Grégoire de Tours écrit explicitement de lui qu'il appartenait à l'aristocratie et qu'il avait fréquenté les écoles romaines : « Donc saint Grégoire, issu des premiers sénateurs et ayant une bonne formation littéraire, sollicita le comté de la cité d'Autun »<sup>44</sup>. Au contraire, l'époque à laquelle Palladius devint évêque et la manière dont il le fut, suggéreraient qu'il devait être véritablement un Mérovingien.

Ce thème, dont on aperçoit comment il put naître et s'enrichir avec les ans, n'est pas le seul à avoir été utilisé dans cette translation de Martin, car l'apparition du vieillard y rappelle celle de sainte Paschasie peu après la découverte de Bénigne. On vit la sainte sortir de la basilique qui lui était dédiée et encourager les maçons qui construisaient l'édifice destiné au martyr dijonnais ; et ses exhortations contiennent la même allusion à un saint, ici Bénigne, qui aide les hommes tout en leur restant invisible : « Courage, mes bien-aimés, parfaites ce bon ouvrage ; élevez les échafaudages grâce auxquels se dressera cette construction et assurément elle se hâtera celle qui a un tel artisan. Car s'il était permis à la pénétration de vos yeux de le contempler, certainement vous verriez saint Bénigne vous précéder dans vos travaux »<sup>45</sup>. Après quoi, Paschasie disparaît aussi merveilleusement que le vieillard de la translation de Martin : « Cela dit, elle entra dans la basilique d'où elle était sortie et n'apparut ensuite à personne. Mais les hommes de ce temps disaient que sainte Paschasie était apparue là »<sup>45</sup>.

Cependant, ces deux apparitions n'ont pas la même signification. Les paroles de Paschasie cherchent à établir la puissance et l'autorité de Bénigne ; elles se situent dans une argumentation destinée à justifier le culte du martyr, comme si on s'était rendu compte de sa fragilité. Cette préoccupation était évidemment étrangère aux Tourangeaux et on ne s'étonnera pas de son absence dans leur légende. Par contre, leur vieillard anonyme ne se contente pas de parler ; il agit aussi et, véritable *senex ex machina*, dénoue le « drame » après quatre jours d'attente, en déplaçant enfin le sarcophage immobilisé par la volonté du saint.

*eius accepi, in quibus indicavit, tres paralyticos contractis pedibus advenisse, qui statim ut in basilicam ingressi orationem fuderunt, directis vestigiis, sanitati sunt redditi. Duo caeci in eo loco lumen recipere...*

44. VP, VII, 1 ; GTO, p. 687 ; B, t. III, p. 213 : *Igitur sanctus Gregorius ex senatoribus primis, bene litteris institutus, Augustidunensis civitatis comitatum ambivit...*

45. GM, 50 (51) ; GTO, p. 523 ; B, t. I, p. 151 : « *Heia, dilectissimi, perficite opus bonum ; eleventur machinae, quibus erigitur haec structura, et merito acceleratur, quae talem habet exsecutorem. Nam si permetteretur, ut vestrorum oculorum acies contempleret, nempe videbatis vobis operantibus sanctum praesire Benignum* ». *Haec effata, basilicam, de qua egressa fuerat, ingrediens, nulli ultra conparuit. Autumabant enim eius temporis homines, beatam ibi apparuisse Paschasiam.*

Ces lieux communs hagiographiques n'épuisent donc pas le contenu de ce récit ; ils constituent surtout un moyen d'expression, sans doute puisé dans un répertoire familier ; l'intérêt de ce langage et l'étonnement qu'il peut susciter aujourd'hui, ne doivent pas nous en cacher la signification, d'autant plus que, pour l'essentiel, celle-ci est sans mystère. On veut évidemment nous prouver que cette translation ne pouvait pas se faire sans l'accord de Martin et on nous en donne une démonstration particulièrement solennelle, la seule sans doute qui fût digne de la grandeur du confesseur... et de la vanité des Tourangeaux ! Perpétue et ses invités doivent attendre le jour choisi par Martin, en priant et en jeûnant ; on nous le dit pour nous convaincre qu'un choix qui ne cède pas devant une piété aussi assidue, est vraiment définitif. Et, lorsque le moment est venu, la translation doit encore résulter de l'initiative du saint, et non de celle des hommes ; ceux-ci ne peuvent donc rien, là où un vieillard apparu miraculeusement réussit immédiatement.

Faut-il voir plus loin et attribuer une signification plus précise à cette volonté tenace, bien voisine de l'entêtement ? S'agissait-il d'utiliser l'autorité de Martin et de prouver que le 4 juillet valait mieux que le 1<sup>er</sup> ? Ou bien voulait-on justifier la célébration commune de la translation et de l'ordination épiscopale <sup>46</sup> ?

Malheureusement, nous ne connaissons pas très bien les modifications et les innovations que Perpétue apporta à la liturgie de Martin, bien que nous ayons conservé son célèbre calendrier, reproduit au dernier chapitre de l'*Historia Francorum* dans des conditions qui semblent excellentes : Perpétue « institua les jeûnes et les vigiles qui devaient être observés dans le cours de l'année ; cette instruction est encore conservée par écrit chez nous » <sup>47</sup>. En fait, le calendrier des vigiles paraît constitué de deux listes juxtaposées, et que différencie la nature de leurs fêtes, ainsi, semble-t-il, qu'un double déroulement chronologique, dont le point de départ n'est même pas identique <sup>48</sup>. Le premier calendrier débute à Noël et donne les fêtes du Christ et des Apôtres ; il est donc général, alors que le second seul est proprement tourangeau, puisqu'il contient, à partir de Pâques, six anniversaires gallicans, dont quatre concernent directement Tours <sup>49</sup>, et deux —

46. Le P. DELEHAYE formule ce jugement dans son célèbre article sur « Saint Martin et Sulpice Sévère », *AB.* t. XXXVIII, (1920), p. 127 : « ... la légende de Grégoire ne peut avoir qu'un sens : expliquer la coïncidence des anniversaires qui se célébraient le 4 juillet ».

47. *HF*, X, 31 ; *GTO*, p. 444 ; *L*, t. II, p. 318 : *Hic instituit ieiunia vigiliisque, qualiter per circulum anni observarentur, quod hodieque apud nos tenetur scriptum.*

48. Alors que la chronologie du second calendrier ne semble poser aucun problème (cf. note suivante), celle du premier est interrompue deux fois par les fêtes de saint Jean : sa Nativité, placée en janvier, au lieu du 24 juin ; et sa Passion, qui précède la fête des Apôtres Pierre et Paul (29 juin), alors qu'elle était célébrée le 29 août. Aucune explication évidente ne paraît rendre compte de cette double anomalie, d'où la restriction introduite ici.

49. Le point de départ de ce calendrier n'est pas indiqué, mais on le détruit facilement des six fêtes qu'il donne : s. Martin (début de juillet), s. Symphorien

le premier et le quatrième —, Martin : « Anniversaire de saint Martin, à sa basilique... Autre fête anniversaire de saint Martin, à sa basilique »<sup>50</sup> ; la première de ces annonces correspondant certainement à la célébration du début de juillet et l'autre, à la *depositio* du 11 novembre. Mais, comme on peut le remarquer sur les extraits qui viennent d'en être donnés, ce « calendrier » ne fournit aucune date<sup>51</sup> et ne précise pas la nature des deux *natales* de Martin. Malgré son ancienneté et sa valeur, ce document ne répond donc pas aux deux questions qui nous intéressent ici.

Pour être mieux renseigné, on doit attendre les dernières années du VI<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire une époque déjà tardive et fâcheusement chargée en superstitions, ainsi que le prouve une apparition simultanée de cette fête dans la liturgie et la légende. A s'en tenir strictement aux dates, la légende est même plus vieille d'une dizaine d'années, puisque le livre où elle se trouve, le *Liber primus de virtutibus sancti Martini*, fut écrit avant 576<sup>52</sup>, alors que la première mention liturgique du 4 juillet, dans l'*Historia Francorum*, doit être postérieure à 584. Cette antériorité est assez mince et on ne doit pas la retenir ici parce qu'elle pourrait résulter du hasard : en effet, la légende et la liturgie de Martin existaient à Tours avant Grégoire et l'ordre dans lequel il les rapporte est vraisemblablement fortuit<sup>53</sup>.

Donc, presque en même temps que dans la légende, le 4 juillet est attesté deux fois dans la liturgie. D'abord dans l'*Historia Francorum* où Grégoire ajoute à la description de la basilique due à Perpétue cette note très précieuse : « Les solennités de cette basilique ont leur plus grand éclat lors d'une triple commémoration, à savoir celles de la dédicace du temple, de la translation du corps du saint et de son ordination épiscopale. Vous célébrerez cette fête le 4 des nones de juillet (4 juillet) ; quant à celle de sa déposition sachez qu'elle tombe le 3 des ides de novembre (11 novembre) »<sup>54</sup>. Ces lignes furent écrites probablement après 584, lors d'une « réédition » des six premiers livres de l'*Historia Francorum*<sup>55</sup>.

d'Autun, martyr (22 août), s. Litorius de Tours, évêque (13 septembre), s. Martin (11 novembre), s. Brice de Tours, évêque (13 novembre), s. Hilaire de Poitiers (13 janvier).

50. *HF*, X, 31 ; *GTO*, p. 445 ; *L*, t. II, p. 319 : *Natale sancti Martini ad eius basilicam... Item natale sancti Martini ad eius basilicam*.

51. A une exception près, celle d'une célébration fixe, le « six des calendes d'avril », d'une fête de la Résurrection du Christ, distincte de Pâques.

52. MONOD, *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*, t. I (Paris, 1872), p. 41-42 et 44. Et, un peu plus récemment, *GTO*, p. 14 et 452.

53. On retrouve peut-être un hasard analogue, lorsque Grégoire décrit la basilique dédiée à saint Martin (*HF*, II, 14 ; *GTO*, p. 81-82 ; *L*, t. I, p. 105), alors que, quelques années auparavant, il avait jugé inutile de le faire, en alléguant que le monument existait toujours (*SM*, I, 6 ; *GTO*, p. 592 ; *B*, t. II, p. 25).

54. *HF*, II, 14 ; *GTO*, p. 82 ; *L*, t. I, p. 105 : *Sollemnitatis enim ipsius basilicae triplici virtute pollet : id est dedicatione templi, translatione corporis sancti vel ordinatione eius episcopati (sic). Hanc enim 4 Nonas Iulias observabis ; depositionem vero eius 3 Idus Novembris esse cognoscas*.

55. *L*, t. I, p. 12 et p. 103, note 49.

Quelques années plus tard, le martyrologe hiéronymien confirme cette observance ; nous y lisons à la date du 4 juillet : « Dans les Gaules et la cité de Tours : ordination épiscopale et translation du corps de saint Martin, évêque et confesseur, et dédicace de la basilique du même »<sup>56</sup>. Parce qu'elle indique une translation accomplie vers 470, cette annonce ne peut pas appartenir au fonds primitif du martyrologe qui fut compilé autour de 450 ; il s'agit donc d'une des « additions gallicanes » qui y furent jointes à Auxerre vers 592<sup>57</sup>. Il est d'ailleurs visible que le texte original du 4 juillet est suivi et complété par cette fête « gallicane » de Martin et une autre, célébrée dans la cité de Bourges.

Comment interpréter ces faits ? Une hésitation sur le jour de la célébration paraît peu vraisemblable, faute d'abord... de date valable à opposer au 4 juillet. Car le 1<sup>er</sup> juillet a bien peu de consistance, à moins de se fier à la légende que l'on connaît ; ou de se fonder sur un passage où Grégoire évalue la durée de l'épiscopat de Martin, « une vie glorieuse et presque inimitable de cinq fois cinq ans, plus deux paires de mois et avec dix jours »<sup>58</sup>, pour prétendre que ces 25 ans, quatre mois et dix jours confirment le 1<sup>er</sup> juillet, effectivement séparé du 11 novembre par quatre mois et dix jours. Mais on peut difficilement retenir cet argument fragile, lorsqu'on connaît les difficultés de la chronologie martinienne<sup>59</sup>, les erreurs de calcul dues aux chiffres romains<sup>60</sup>, les caprices de leur transmission manuscrite<sup>61</sup> ; et encore plus quand on sait que Grégoire donne une autre estimation sur la durée de cet épiscopat : Martin « siégea pendant 26 années, quatre mois, dix-sept jours »<sup>62</sup>.

On n'acceptera pas davantage une date dont il n'a pas encore été question ici : le 11 août, bien que celle-ci ne soit pas incompatible avec le calendrier de Perpétue, où le premier *natalis* de Martin se situe seulement avant le 22 août<sup>63</sup>, et qu'elle soit attestée, pour la célébration de la seule *ordinatio*, par des documents ibériques des IX<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles<sup>64</sup>. Mais, comme aucune preuve décisive n'a été apportée en sa faveur,

56. AS, Nov., t. II, 2<sup>e</sup> p., p. 352-53 : *In Galliis Turonus civitate ordinatio episcopatus et translatio corporis sancti Martini episcopi et confessoris et dedicatio basilicae ipsius.*

57. Le P. DELEHAYE manifeste une opinion voisine dans « La *Vigilia sancti Martini* dans le martyrologe hiéronymien », A. B., t. XLVII (1929), p. 374-75.

58. SM, I, 3 : GTO, p. 589 ; B, t. II, p. 17 : ... *in quo (episcopatus) gloriosam et pene inimitabilem agens vitam per quinquennia quinque bis insuper geminis mensibus cum decim diebus...*

59. DELEHAYE, « Saint Martin et Sulpice Sévère », art. cité, p. 19-33.

60. *Ibid.*, p. 28-29.

61. Encore que, dans le cas présent, les leçons retenues dans les GTO ne nous apprennent pas grand chose.

62. HF, X, 31 ; GTO, p. 444 ; L, t. II, p. 317 : *Sedit autem annos viginti sex, menses quattuor, dies decem et septem*, estimation apparemment aberrante, qui pourrait provenir d'une erreur de calcul ou d'une faute de copiste.

63. Cf. *supra*, note 49.

64. Dom A. LAMBERT, « La fête de l'*Ordinatio sancti Martini*. Ses origines, sa doctrine dans la liturgie wisigothique », *Revue Mabillon*, t. XXVI, (1936), p. 2-4.

il serait paradoxal de préférer ces sources tardives et lointaines aux données tourangelles des v<sup>e</sup> et vi<sup>e</sup> siècles.

Dans ces conditions et bien que nous n'en ayons aucune mention avant la fin du vi<sup>e</sup> siècle, il paraît raisonnable de conserver le 4 juillet ; d'autant plus que, même si la date des deux *natales* de Martin n'avait pas été notée par écrit dès la fin du v<sup>e</sup> siècle, ils étaient célébrés chaque année, et cette régularité avait dû créer une tradition sûre ; celle que l'on retrouve peut-être dans la légende, quand un clerc remarque que l' « on avait coutume de placer l'anniversaire de son épiscopat » le 4 juillet <sup>65</sup>. Cet usage indiquerait même, ce qui semble logique, que ce jour aurait d'abord été consacré au *natalis episcopatus* de Martin. La démonstration naïve que nous avons étudiée conserverait alors le souvenir de la fusion postérieure de deux commémorations. Le bienheureux était donc moins têtue qu'il n'y paraîtrait d'abord !

Michel CARRIAS.

65. Cf. *supra*, note 23.